

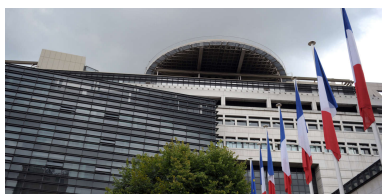
<http://pierrealainmillet.fr/budget-1685>



Conseil de métropole des 24 et 25 janvier 2022

Faire contribuer fiscalement plus fortement les gagnants de la crise !

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 24 janvier 2022

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Comme pour le débat d'orientation, nous interrogeons la fiscalité des entreprises. On constate une baisse de 25MEuros de la CFE, conséquence de sa réforme par l'état, une compensation CFE et CVAE par l'état de 42MEuros, et une CVAE en hausse de 4MEuros. Au total, une hausse de la fiscalité des entreprises directe ou par compensation de 20MEuros, à taux inchangés, qui montre la dynamique économique, tout comme la hausse des DMTO de 40MEuros.

Mais la dynamique économique est beaucoup plus forte que cette hausse des ressources fiscales de 4%. Je l'avais évoqué dans le débat d'orientation, citant le journal les échos "Aux abris, les profits explosent !" et le Figaro "Flambée historique des profits".

Il y a des gagnants dans la crise, des gros même, qui ont bénéficié des aides du quoi qu'il en coûte. On peut être surpris que la taxe sur les surfaces commerciales soit en baisse ou que celle sur les entreprises de réseaux n'augmente que de 2% alors que ces deux secteurs ont été des gagnants de la crise.

Certes, il s'agit de règles nationales, mais nous demandons une étude approfondie sur la fiscalité des entreprises pour que celles qui gagnent le plus et bénéficient des services publics contribuent plus fortement, tout en aidant de manière plus sélective celles qui en ont besoin. D'autant que toutes les droites prévoient la fin du quoi qu'il en coûte dès la loi de finance rectificative 2022, et le retour à une politique budgétaire restrictive qui fera payer les salariés, les collectivités, les bailleurs sociaux, alors que les fortunes explosent.

C'est d'autant plus important que la TVA sur lequel repose désormais notre principale recette est l'impôt le plus injuste qui fait contribuer plus fortement en proportion les plus pauvres.

Ce sera un des enjeux de la clause de revoyure annoncé avec la PPI, pour imaginer comment accompagner le développement de nos politiques publiques tout en créant les conditions d'une accélération de nos investissements essentiels en mobilité ou dans l'éducation.

Concernant les dépenses, comme pour le débat d'orientation, nous regardons avec attention les dépenses sociales. La baisse du nombre d'allocataires du RSA doit nous conduire à porter la plus grande attention au non recours. Si la reprise économique d'un côté et le renforcement de nos politiques d'insertion peuvent effectivement favoriser cette baisse, nous sommes inquiets des tendances au repli sur soi, à l'éloignement des services publics d'une partie de la population, un éloignement par exemple qui explique beaucoup plus que les discours antivax, le faible taux de vaccination dans les quartiers populaires.

Nous savons bien que les oppositions de droite vont critiquer la hausse pourtant contenue des dépenses Si ce budget concrétise nos décisions, comme sur le revenu solidarité jeunesse, il reste sérieux et les 110 créations de postes qui ont été engagées et pour beaucoup réalisées en 2021 se font avec une augmentation maîtrisée de la masse salariale de 2,2%.

Nous voulons redire que non seulement, nous nous félicitons de ces créations de postes notamment dans les MDM, mais que nous savons qu'elles n'ont permis que de répondre aux situations les plus tendues. Dès qu'on regarde concrètement l'activité de nos agents sur l'aide sociale, les enfants, le handicap, on s'aperçoit qu'ils traitent aujourd'hui beaucoup plus de dossiers par personne qu'il y a 30 ans !

Alors certains, peut-être dans l'esprit des discours de candidats aux présidentielles, vont nous dire combien de centaines de fonctionnaires il faut supprimer à la métropole. Nous, nous nous interrogeons sur ce qui permettrait de

Faire contribuer fiscalement plus fortement les gagnants de la crise !

continuer à renforcer nos MDM, l'IDEF et tous les services de première ligne face aux urgences sociales.

Un autre exemple, pourquoi cette baisse des dépenses de fonctionnement pour l'habitat, alors que jamais l'inquiétude et les difficultés des demandeurs de logement n'ont été aussi grandes, dans un contexte de tensions sociales accrues avec la crise sanitaire.

Enfin permettez-nous à propos du budget annexe des déchets de nous féliciter de la décision de justice qui met fin aux actions de la CANOL contre la TEOM, et qui nous permet d'aborder désormais avec ambition nos politiques de prévention, de collecte et de traitement des déchets à la hauteur de cet enjeu du quotidien de toute ville. Comme vous le savez, nous sommes particulièrement attaché à l'enjeu des inégalités sociales sur ces questions et des efforts nécessaires dans les quartiers populaires pour renforcer et améliorer la collecte, la collecte sélective, le traitement des petits commerces et plus globalement des déchets assimilés. Nous notons aussi qu'il faudra dès l'an prochain une planification pluriannuelle des investissements de ce budget annexe pour organiser leur financement, et donc certainement un besoin en hausse de sa capacité d'autofinancement.

Bien entendu, notre groupe votera ce budget.